

Rapport P-283 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-283 intitulée: «Demande conjointe de l'Usine et de ses riverains pour rétablir des conditions de vie acceptables dans le quartier».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2013)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-283 au Conseil administratif.